



Département de la
sécurité et de
l'environnement

Cheffe du Département

Place du Château 1
1014 Lausanne

Office fédéral de l'énergie
Monsieur Walther Steinmann
Directeur
3003 Berne

Lausanne, le 4 juillet 2011

**Audition concernant la révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne):
prescriptions concernant les appareils et mise en circulation – Prise de position
du canton de Vaud**

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre consultation relative à diverses modifications de l'ordonnance sur l'énergie et vous en remercie.

Si l'on peut considérer que, de manière générale, nos dispositions helvétiques dans le domaine étaient appropriées, je ne puis cependant que soutenir une harmonisation avec la législation européenne, tout particulièrement dans ce domaine des appareils électriques de grande consommation.

Je relève de plus avec beaucoup d'intérêt l'importance de l'économie d'énergie que l'introduction d'une étiquette énergie pour les TV, les circulateurs de chauffage et divers types de lampes peut représenter.

Je soutiens donc les modifications proposées qui vont dans une direction que je considère comme prioritaire, celle de l'efficacité énergétique.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat